

Réunion publique n°1

Casa cumuna di Pigna
16/11/2024

Etaient présents :

- Une quarantaine d'habitant(e)s
- Pour la mairie : M. Casalonga Jérôme, M. Tomasi Joseph
- Pour le groupement de prestataires : M. Bouffin Loïc, mandataire
- Pour l'AUE, assistance à maîtrise d'ouvrage : M. Valence Pierre-Loup



Par une délibération du 23 mars 2023, la commune a prescrit l'élaboration de son Plan local d'urbanisme (PLU) en précisant les objectifs poursuivis. A cette fin, ont été recrutés trois prestataires à l'été 2024 (Mme Davin, Petra Patrimonia ; M. Piereschi, Ingecorse ; M. Bouffin, BL études et conseil, mandataire) et une assistance à maîtrise d'ouvrage (M. Valence, Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse).

Cette première réunion avec la population visait à présenter la démarche du PLU (cf. présentation jointe), son calendrier, les temps de concertation imaginés (au moins trois) et esquisser avec la population les grands enjeux sur la commune en vue de construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU, d'en définir quelques orientations.

Après un temps d'information en plénière, l'atelier s'est voulu participatif et a permis aux personnes qui le souhaitent de s'exprimer et de faire émerger au total plus de cinquante propositions. Si quelques-unes ne relèvent pas des politiques publiques ou du champ d'actions d'un PLU, la plupart sont en phase avec les premières réflexions menées par l'équipe municipale pour l'établissement du PADD, d'autres viennent les compléter. La retranscription ci-dessous fait état des post-it et des discussions avec les habitants qui se sont pris au jeu.

- Propositions considérées comme en phase :
 - Valorisation et protection du patrimoine
 - Sauvegarde de la silhouette villageoise, l'identité du village balcon
 - Veiller à l'intégration architecturale des constructions
 - Faciliter la vie collective, conserver une part importante d'espaces publics
 - Proscrire le mitage urbain, privilégier la continuité
 - Densifier les zones habitées

- Une proposition complète l'ambition communale d'asseoir sa dimension culturelle avec un souhait d'équipement public, à savoir une bibliothèque.

Tous ces éléments vont permettre de construire le PADD, le légitimer. La seconde réunion de concertation portera sur ce PADD, rédigé et stabilisé, pour validation collégiale des orientations, des premiers éléments cartographiques et des scénarios de développement communaux. Elle devrait avoir lieu dès le premier trimestre 2025.